

David JOURNAULT

Séminaire St Jean – Nantes

1^{ère} année

Avril 2002

LE TRAVAIL, UNE VALEUR EN MUTATION ?

Cours de Philosophie
Père Jean-Hugues SORET

Bibliographie

- ✓ ARENDT Hanna, *Condition de l'homme moderne*, Coll. Agora, Éditions Presses Pocket, 1988
- ✓ CALVEZ Jean-Yves, *Nécessité du travail – Disparition d'une valeur ou redéfinition ?*, Éditions de l'Atelier, 1997
- ✓ DUMORTIER François-Xavier, *Hannah Arendt et le travail – Penser ce que nous faisons*, in Christus, n°161 (janvier 1994), p. 17-27
- ✓ FERRY Jean-Marc, *L'Allocation universelle – Pour un revenu de citoyenneté*, Coll. Humanités, Le Cerf, 1995
- ✓ MARX Karl, *Manuscrits de 1844*, Éditions Sociales, 1972
- ✓ MÉDA Dominique, *Le travail – Une valeur en voie de disparition*, Aubier, 1995

Table des matières

<i>Bibliographie</i> _____	<i>2</i>
<i>Table des matières</i> _____	<i>3</i>
<i>Introduction LA PLACE DU TRAVAIL DANS NOTRE SOCIÉTÉ</i> _____	<i>4</i>
<i>Première partie LA VALEUR “TRAVAIL” DANS L’HISTOIRE MODERNE</i> _____	<i>5</i>
I.1. La conception hégélienne	5
I.2. La conception marxienne	6
I.3. Le travail dans la doctrine sociale de l’Église catholique	7
<i>Deuxième partie UN RÔLE SOCIAL EN ÉVOLUTION</i> _____	<i>9</i>
II.1. Le lien qui se distend entre le travail et le revenu	9
II.2. Les effets de la réduction du temps de travail	9
II.3. La fin de l’aliénation ?	11
<i>Troisième partie VERS UNE DISPARITION DE LA VALEUR “TRAVAIL” ?</i> _____	<i>12</i>
III.1. L’allocation universelle : proposition radicale et limites	12
III.2. Retour sur la pensée d’Hannah ARENDT	13
III.3. Un travail à repenser, mais qui reste indispensable	14
<i>Conclusion DES PISTES À EXPLORER...</i> _____	<i>16</i>

Introduction

LA PLACE DU TRAVAIL DANS NOTRE SOCIÉTÉ

Même si elle a été supplantée par la question de la sécurité dans le débat électoral, la question du travail, et de son pendant, le chômage, reste une des premières préoccupations de nos concitoyens. Et depuis plus de vingt ans, tous les gouvernements successifs se sont heurtés à cette question, essayant vainement d'endiguer une montée du chômage qui semblait inéluctable.

Les évolutions sociales récentes, telles que la mise en place des 35 heures en France, invitent à repenser la place que notre société assigne au travail. La relation que nous entretenons avec le travail est en évolution constante, mais il semble que ces dernières décennies aient vu une accélération de cette évolution. Alors que ces deux derniers siècles ont été vécus sous l'influence de la pensée de Hegel et de Marx, on assiste aujourd'hui à une remise en cause de la place du travail dans la société, et même de son rôle structurant pour la vie humaine.

La question que posent aujourd'hui de plus en plus de voix est bien de la place du travail, et même de la possible disparition de cette valeur, en tout cas à la place où on l'a connu depuis la révolution industrielle.

Afin d'étudier cette question nous réaliserons dans un premier temps une ébauche de panorama de la pensée moderne sur la valeur "travail", à travers les réflexions de Friedrich Hegel, Karl Marx et de la doctrine sociale de l'Église catholique. Dans un deuxième temps, nous aborderons le rôle social en évolution du travail, pour terminer par répondre à la question de savoir si nous allons vers une disparition de la valeur "travail".

Première partie

LA VALEUR “TRAVAIL” DANS L’HISTOIRE MODERNE

Il ne peut être question de réfléchir à la crise actuelle de la valeur “travail” sans remonter à ce qui a été pendant deux siècles la ligne directrice de la pensée dominante sur cette question. C’est pourquoi il est nécessaire de faire un retour sur la pensée de Friedrich Hegel (1770-1831), de Karl Marx (1818-1883), et sur la philosophie qui traverse toute la doctrine sociale de l’Église catholique, depuis l’encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII en 1891.

I.1. La conception hégélienne

Ce qui fonde la philosophie du travail de Hegel, c’est la place qu’il assigne au travail comme médiateur entre la nature et l’homme : pour lui, le travail est l’une des médiations clés qui permettent de dépasser l’opposition entre le sujet et l’objet, l’intériorité et l’extériorité.

Dès la *Phénoménologie de l’Esprit* (1807), et tout au long de sa vie, Hegel fera une grande place au travail dans sa réflexion. Ainsi, c’est dans le processus de la « reconnaissance »¹, processus qui permet au sujet de sortir de lui-même pour être vraiment, que le travail occupe une place essentielle : il permet à l’individu de sortir de lui-même pour aller vers le monde, la nature, et vers autrui. Le travail permet ainsi au sujet de se construire et de se socialiser.

En effet, par le travail, il s’affronte à la résistance de la nature et lui donne une forme différente de ce qu’elle était à l’origine. Cette forme est liée à son être même, et ainsi, en informant la nature, il se révèle aux yeux du monde et à lui-même : il se réalise. L’effet socialisant du travail est lié à un double mouvement : d’une part, le sujet ne travaille pas que pour ses propres besoins, et d’autre part, son travail ne peut suffire à assouvir tous ses besoins. Il a besoin des autres, et les autres ont besoin de lui : l’autarcie absolue est impossible, et la division du travail, et donc la socialisation, sont absolument nécessaires. C’est ce que Hegel développe et explique par son texte sur le conflit entre le maître et le valet.

Mais Hegel n’idéalise pas le travail, et pointe bien les dangers inhérents à la division du travail que sont l’exploitation, l’aliénation, la parcellisation. Face à une société occidentale lancée dans la Révolution industrielle, Hegel s’inquiète de la place de plus en plus importante de la machine, dans un travail de plus en plus mécanique, et donc qui joue de moins en moins son rôle structurant et socialisant. Pour lui, c’est à l’État de réguler le travail des hommes afin d’éviter ces écueils qui risquent de déshumaniser le travail. C’est à l’État de faire en sorte, par la réglementation, que l’homme ne devienne pas esclave de la machine. Mais même si ces effets pervers sont à craindre, il n’en reste pas moins que le travail reste incontournable et fondamentalement libérateur pour l’homme.

La vision hégélienne, même si elle reste marquée historiquement, garde toute sa valeur. Elle montre bien l’importance du travail dans la vie de chacun, et sa place dans l’évolution de l’humanité, comme médiateur entre la nature et l’homme. Hegel a aussi été un des premiers à prendre conscience de la fragilité de cette médiation face aux dangers de l’aliénation.

¹ Auerkannstein

Il existe un lien de parenté certain entre la pensée de Hegel et celle que développera Karl Marx dans son œuvre majeure, *Le Capital*, mais qui était déjà présente dès ses écrits de jeunesse.

I.2. La conception marxienne

Karl Marx aborde la question du travail dès ses *Manuscrits de 1844*, alors qu'il a 26 ans. Pour lui, le travail est essentiel à la réalisation de l'homme, et il est même le seul et unique médiateur entre la nature et l'homme. De plus, il ne peut y avoir épanouissement de l'homme que s'il travaille lui-même, et non pas s'il jouit des fruits du travail d'autrui. Marx va dans le même sens que Hegel, mais il est plus radical dans ses affirmations.

La place accordée par Marx au travail est beaucoup plus importante que dans la pensée hégélienne. Alors que chez Hegel le travail n'est qu'un commencement, pour Marx tout développement humain, qu'il s'agisse de la technique, de la culture, et même du langage, est dépendant de la valeur "travail". Il en est de même de l'art : « *L'animal ne façonne qu'à la mesure et selon les besoins de l'espèce à laquelle il appartient, tandis que l'homme sait produire à la mesure de toute espèce et sait appliquer partout à l'objet sa nature inhérente ; l'homme façonne donc aussi d'après les lois de la beauté* »².

La dimension sociale du travail est aussi très forte chez Marx. Le travail est l'activité humaine qui permet à l'individu de s'exprimer, de se réaliser, pour soi-même, mais aussi pour l'autre. Ainsi cela lui montre à la fois qu'il est lui aussi un individu, et qu'il fait partie du genre humain. Le travail est donc bien instrument de réalisation personnelle, mais il est avant tout instrument de société.

Cette place essentielle qu'assigne Marx au travail dans la société apparaît de façon encore plus flagrante quand il s'intéresse au travail "aliéné". Par aliénation du travail Marx entend la situation dans laquelle non seulement le produit, mais encore l'acte de travail sont arrachés à l'ouvrier : il en est dépossédé par les possesseurs des moyens de production, du capital. Cette atteinte du travail est une violence faite à l'homme : « *C'est une activité qui est passivité, une force qui est impuissance, une procréation qui est castration, l'énergie physique et intellectuelle propre de l'ouvrier, sa vie personnelle... est une activité dirigée contre lui-même, indépendante de lui, ne lui appartenant pas* »³. Le point de départ de l'aliénation, c'est la situation où beaucoup d'hommes ne disposent pour subsister que de leur force de travail, du fait de l'accaparement des moyens de production (terre, usines,...) par un petit nombre.

Marx voit dans cette dépossession du travail un danger pour la condition humaine elle-même. La solution qu'il propose est la suppression de la propriété privée : les moyens de production devenant propriété de tous, la nature même du travail en sera modifiée, il sera libéré de toute contrainte. Ainsi l'économie marchande sera abolie, et l'État disparaîtra puisqu'il sera devenu inutile. Là où Marx va très loin, c'est qu'il voit dans cette suppression de la propriété privée la fin de la contrainte et de la pénibilité du travail, alors que Hegel avait bien montré que le travail rencontrera toujours la résistance de la nature.

Les applications concrètes de la pensée de Marx dans le communisme ont montré les limites et les dangers de ses théories, mais il n'en reste pas moins que Marx, tout comme Hegel, ont marqué de leur empreinte toute la réflexion philosophique sur le travail qui a suivie. Et la doctrine sociale de l'Église catholique n'a pas échappé à cette influence.

² MARX Karl, *Manuscrits de 1844*, Éditions Sociales, p. 64

³ *ibid.*, p. 61

I.3. Le travail dans la doctrine sociale de l'Église catholique

Depuis l'encyclique *Rerum novarum* du pape Léon XIII (1891), plusieurs textes sont venus préciser la position de l'Église catholique sur le travail : l'encyclique *Quadragesimo anno* de Pie XI (1931), la constitution *Gaudium et spes* du concile Vatican II (1962-1965) et enfin l'encyclique *Laborem exercens* du pape Jean-Paul II (1981).

Dès la fin du XIX^e siècle, le pape Léon XIII avait affirmé que « *le travail est personnel et nécessaire* »⁴ à l'homme. À l'époque, il s'agissait pour l'Église de lutter pour que les ouvriers aient des conditions de travail dignes et un salaire suffisant pour entretenir l'homme et sa famille. Par la suite, Pie XI expliquera que le travail est personnel et social. Le concile Vatican II reprendra toutes ces positions et développera cette pensée. Il affirmera la nécessité de rémunérations qui, même s'il est normal qu'elles diffèrent suivant la fonction et le degré de responsabilités, permettent à tout homme de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Le concile déclarera aussi que « *comme l'activité économique est le plus souvent le fruit du travail associé des hommes, il est injuste et inhumain de l'organiser et de l'ordonner au détriment de quelque travailleur que ce soit. Or il est trop courant, même de nos jours, que ceux qui travaillent soient en quelque sorte asservis à leurs propres œuvres ; ce que de soi-disant lois économiques ne justifient en aucune façon.* »⁵.

Comme il l'a fait à d'autres occasions, comme pour l'encyclique *Veritatis splendor*, le pape Jean-Paul II a abordé cette question de manière expressément philosophique dans son encyclique *Laborem exercens*. Alors que le concile Vatican II avait parlé de nécessité du travail, Jean-Paul II est beaucoup plus radical quand il dit : « *L'Église est convaincue que le travail constitue une dimension fondamentale de l'existence de l'homme sur la terre* ». L'Église est, ajoute-t-il, « *confirmée dans cette conviction par la prise en compte de l'ensemble du patrimoine des multiples sciences consacrées à l'homme, l'anthropologie, la paléontologie, l'histoire, la sociologie, la psychologie, etc., en même temps que par sa foi religieuse et par la lecture des Écritures dans lesquelles elle entend "la parole de Dieu révélée"* ». Toute l'encyclique est marquée par cette double conviction, de foi et d'intelligence.

Tout en puisant aux sources de la Révélation, Jean-Paul II formule une position proche de celle de Hegel, à savoir que le travail est transformation de la nature par l'homme, mais aussi transformation de l'homme par lui-même. De plus, comme Marx, le pape s'inquiète des dangers que représente la considération du travail comme une marchandise. En effet, il souligne la nature éthique du travail, en ce qu'il est exécuté par une personne consciente et libre. Le but du travail, le but de tout travail ne peut et ne doit être que l'homme lui-même : la dignité de la personne humaine ne doit pas être soumise à quoi que ce soit d'autre. Le pape s'oppose ainsi bien à la conception capitaliste selon laquelle le travailleur vend sa force de travail à l'employeur, possesseur du capital. Ainsi il est dangereux de considérer le travail de l'homme comme une marchandise ou une force productive anonyme. D'ailleurs, Jean-Paul II salue l'action des associations de travailleurs et des pouvoirs publics, et incite à la vigilance.

Le travail est profondément lié à la vie humaine, et c'est pourquoi le pape a réaffirmé l'importance de trouver une solution au problème croissant du chômage. Peu de temps après la publication de cette encyclique il a adressé un message à la Conférence Internationale du Travail dans lequel il déclarait : « *Je me refuse à croire que l'humanité contemporaine, apte à réaliser de si prodigieuses prouesses scientifiques et techniques, soit incapable, à travers un effort de créativité inspiré par la nature même du*

⁴ CALVEZ Jean-Yves, *Nécessité du travail – Disparition d'une valeur ou redéfinition ?*, Édition de l'Atelier, 1997, p. 58

⁵ *ibid.*, p. 59

travail humain et par la solidarité qui unit tous les êtres, de trouver des solutions justes et efficaces au problème essentiellement humain qu'est celui de l'emploi. »⁶

Ainsi, même si la position de l'Église est originale dans sa dimension théologique, elle rejoint l'analyse des penseurs depuis le XIX^e siècle. Mais est-ce que ces analyses restent pertinentes aujourd'hui, alors que nous assistons à une remise en cause de la place du travail dans nos sociétés ? Avant d'essayer de répondre à cette question, nous devons nous intéresser à ces évolutions récentes qui viennent modifier le rôle social du travail.

⁶ Jean-Paul II, *Message à la Conférence Internationale du Travail*, n°12

Deuxième partie

UN RÔLE SOCIAL EN ÉVOLUTION

Depuis l'Antiquité, où le travail était considéré comme dévalorisant pour les hommes libres, jusqu'à nos jours, le rôle social du travail a toujours évolué. L'évolution actuelle nous semble pouvoir être analysée sous trois angles : le lien qui se distend entre le travail et le revenu, la réduction du temps de travail, la question de la fin de l'aliénation de l'homme au travail.

II.1. Le lien qui se distend entre le travail et le revenu

Outre le rôle de médiation entre la nature et l'homme, le travail a toujours eu pour vocation de fournir à l'homme les moyens de sa subsistance, ainsi que de celle des personnes dont il a la charge. La richesse produite se trouve ainsi répartie entre les hommes en fonction de leur participation au processus productif d'appropriation de la nature.

Or, petit à petit, un décalage est apparu entre le niveau de la rémunération obtenue, et le niveau nécessaire pour la subsistance et le confort du travailleur et de sa famille. Il est bien entendu que le niveau de nécessité a varié et varie encore en fonction de la société dans laquelle on se trouve, de son évolution, de sa situation géographique. Quoi qu'il en soit, nos sociétés occidentales ont vu se mettre en place des mécanismes de redistribution secondaire des richesses produites : sécurité sociale, allocations familiales, allocations chômage, ... Ces mécanismes, basés sur les besoins, et non plus sur la part prise dans le processus productif, ont introduit une rupture entre le travail et le revenu global du foyer. Alors qu'auparavant le revenu provenait uniquement du travail (personnel ou des personnes sous contrôle), aujourd'hui la part des prestations sociales et allocations diverses dans le budget des ménages est devenue très importante. Pour certains, il s'agit même de la seule source de revenu qui permet de faire vivre la famille.

Il n'y a pas à revenir sur les bienfaits de ces mécanismes, qui permettent à nos sociétés de vivre sur des bases plus solidaires et moins strictement "méritocratiques". Mais n'y a-t-il pas un danger à desserrer ainsi le lien entre travail et revenu, entre la nécessité pour l'appropriation de la nature et la nécessité pour la subsistance ? C'est ce que propose Jean-Marc Ferry dans son projet d'institution d'une Allocation universelle de citoyenneté, qui permettrait à chacun de bénéficier d'un revenu décent, indépendamment de son activité. Nous nous intéresserons à cette proposition dans notre troisième partie.

Le travail occupe donc une place moindre en tant que pourvoyeur du revenu du ménage. Il perd aussi de son importance en terme d'horaire, avec la diminution progressive du temps de travail.

II.2. Les effets de la réduction du temps de travail

Depuis le XIX^e siècle, l'évolution du temps de travail a été très importante : alors qu'en 1848, la durée hebdomadaire du travail en France était d'environ 80 heures, elle est tombée à

40 heures en 1936, à 39 heures en 1981, pour atteindre 35 heures à l'orée du XXI^e siècle. Quelles implications ont eu et ont encore ces politiques de réduction du temps de travail sur la place même du travail dans notre société ? Et même s'il ne s'agit que du travail salarié, les effets de ces politiques sont de plus en plus importants, puisque la part du salariat devient majoritaire dans le monde du travail.

Il est certain que les mesures de 1936 qui ont ramené la durée hebdomadaire légale de travail à 40 heures étaient positives. L'inflation du temps de travail, due entre autre à la révolution industrielle, conduisait à l'aliénation et à la déshumanisation. Mais est-ce que nous ne sommes pas aujourd'hui dans une autre phase dangereuse ?

Le récent passage de la durée légale du travail à 35 heures peut être perçu comme une avancée sociale, et c'est la volonté affichée de ses promoteurs. Cependant, cette mesure génère des effets pervers que nous n'avons pas finis de constater et d'analyser. Nous nous intéresserons à deux de ces effets.

Le premier de ces effets pervers est une dévalorisation du travail lui-même. En ancrant dans les mentalités que travailler moins est un progrès, on conforte les gens dans une vision négative du travail. Le travail est nécessaire pour vivre, il faut bien gagner de l'argent pour pouvoir consommer, et donc être heureux, puisque le modèle de bonheur de nos sociétés occidentales est la consommation. La notion d'épanouissement personnel dans le travail est très peu présente dans la majeure partie de notre société. Seule une minorité des travailleurs salariés voit dans son travail un moyen de construction et d'épanouissement personnel. Mais la faute n'en incombe pas seulement à la réduction du temps de travail. Elle en incombe à ceux qui, petit à petit, ont organisé le travail de façon certes efficace, mais sans se préoccuper des aspirations et des besoins de reconnaissance et d'estime de soi des personnels.

On peut se rendre compte aujourd'hui que la conception du travail comme lieu de réalisation personnelle, de construction de soi et de sa relation au monde et aux autres, cette conception est bien présente chez certains, notamment les jeunes diplômés qui arrivent sur le marché du travail. Nombreux sont les jeunes qui acceptent une rémunération un peu moindre pour un travail plus épanouissant, et plus en accord avec leurs aspirations. Et dans cette situation, il n'est pas question de « compter ses heures ». Ils sont cependant une minorité.

Le deuxième effet potentiellement dangereux de la réduction du temps de travail telle qu'elle se pratique aujourd'hui est la naissance d'un phénomène de frustration. En effet, la réduction du temps de travail se fait généralement à salaire constant : on a donc plus de temps pour vivre, pour ses loisirs, mais avec le même revenu. Or ce qui empêche les gens d'accéder à la culture, aux loisirs, aux voyages, ce n'est pas la barrière du temps, mais la barrière de l'argent. La personne a donc plus de temps, mais comme son revenu est toujours le même, elle ne peut occuper ce surcroît de temps libre par de nouveaux loisirs, alors qu'on lui en présente toujours plus qui restent inaccessibles financièrement. Cette tension peut faire naître de la frustration et un sentiment diffus d'insatisfaction.

Il est peut-être encore trop tôt pour bien prendre la mesure des effets, positifs comme négatifs, de la réduction du temps de travail du point de vue du rôle et de la place du travail dans nos sociétés. Il est vrai que le travail n'a pas toujours eu la place prépondérante dans la vie humaine qu'il occupe aujourd'hui. En terme de temps, nos ancêtres du Moyen Âge consacraient beaucoup plus de temps à la pratique religieuse et aux fêtes en tout genre. Leur société ne se polarisait pas tout entière sur le travail. La mutation actuelle est une période de transition, peut-être vers une société qui se structurera autour des loisirs, des activités non salariées,... plutôt qu'autour du travail ? En ce cas, serait-ce la fin de l'aliénation ?

II.3. La fin de l'aliénation ?

Que ce soit Marx ou le pape Jean-Paul II, tous les philosophes qui se sont intéressés à la question du travail ont mis en avant le danger de l'aliénation qui menace le travail quand il se trouve tout entier sous le contrôle d'autrui, par la maîtrise du capital par une petite minorité, ou par tout autre moyen. Hegel entrevoyait l'aliénation par la mécanisation, mais cette dernière forme d'aliénation peut être combattue par les nouvelles formes de travail : le secteur économique actuellement en essor est celui des services, et la mécanisation ne pourra jamais y prendre une part importante.

L'évolution actuelle du travail nous conduit-elle vers la fin de l'aliénation de l'homme par le travail ? Il semble bien que des mesures comme la réduction du temps de travail soient propres à libérer l'être humain et à le remettre au centre du système. Plus de temps libre, cela peut lui permettre de se reposer, de prendre du recul et, pourquoi pas, de remettre en cause le système et d'œuvrer pour le modifier.

Mais tous les secteurs du travail n'évoluent pas de la même façon. On est longtemps resté focalisé sur la condition ouvrière qui, en plus de la modicité du revenu, était assortie d'un travail pénible et ingrat. Que l'on donne l'opportunité à ces personnes de moins travailler est sans doute positif... mais ne vaudrait-il pas mieux réfléchir à comment rendre leur travail plus intéressant, plus motivant, plus épanouissant ? L'aliénation n'est pas véritablement vaincue du simple fait de réduire le temps de travail. On laisse un peu plus de temps à l'homme pour se reposer, mais la question fondamentale de l'exploitation n'est toujours pas réglée.

Aujourd'hui, on se rend compte que la condition ouvrière n'a pas le monopole de l'aliénation. Les cadres de l'industrie et des services bénéficient de salaires plus importants, et ont pour la plupart un travail intéressant. Cependant, il ne peut être question pour eux de compter leurs heures de travail, au risque de paraître démotivés. L'intégration dans l'entreprise passe par la motivation, il faut paraître intéressé par son travail et heureux de le faire, à défaut de l'être réellement. Or une activité qui peut plaire à raison de 8 heures par jour peut devenir insupportable quand elle déborde sur le temps normalement alloué à la vie privée, aux loisirs, à la compagne et aux enfants. De ce point de vue, la réduction du temps de travail est sans doute une bonne chose quand elle se traduit par des jours de congés supplémentaires. Mais l'effet bénéfique est atténué, et même parfois annulé, puisqu'il faut faire le même travail en moins de temps, avec des interlocuteurs plus difficiles à joindre car plus souvent absents.

Ces quelques remarques montrent à quel point il est nécessaire de rester vigilant devant l'évolution du travail, présentée comme un progrès. C'est sans doute le cas, mais le mal principal qui habite le travail et le dénature, l'aliénation, n'est en rien attaqué par les évolutions récentes. C'est une révolution en profondeur qui est nécessaire, et cette tâche est encore à accomplir.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, le travail est en pleine mutation, notamment en ce qui concerne sa place dans la société. Il occupe une place de moins en moins importante, que ce soit au regard du revenu des ménages ou du temps qui lui est consacré. Est-ce qu'à terme nous n'allons pas vers une disparition de la valeur "travail" telle que nous la connaissons ?

Troisième partie

VERS UNE DISPARITION DE LA VALEUR “TRAVAIL” ?

Après la révolution industrielle du XIX^e siècle, nous sommes aujourd’hui, et ce depuis les années 1970, dans une deuxième révolution industrielle, mais aussi scientifique et technique. Les principales caractéristiques de cette révolution sont l’informatisation, la mondialisation des échanges, la division internationale du travail et l’incertitude de l’emploi dans les pays industrialisés. Face à cette situation et à la modification de la place du travail dans nos sociétés occidentales, il est nécessaire de réévaluer l’importance de cette valeur.

III.1. L’allocation universelle : proposition radicale et limites

En réponse à la crise de l’emploi que nous connaissons depuis plusieurs décennies maintenant, plusieurs auteurs ont proposé une solution radicale : l’allocation universelle. Jean-Marc Ferry en a fait le titre d’un livre, dans lequel il en donne cette définition : « *Allocation universelle : revenu social primaire distribué de façon inconditionnelle. Il s’agit d’un véritable revenu de citoyenneté.* »⁷ Il s’agit de réfléchir à un nouveau paradigme de la répartition : distribuer un revenu de base à tous les citoyens, quelle que soit leur situation dans la production.

Le principal argument qu’avance Jean-Marc Ferry pour justifier cette proposition est que même si la croissance économique se confirme, comme elle le fait cycliquement, elle ne créera pas plus d’emploi que de chômage et n’apportera pas d’elle-même la solution à l’exclusion sociale. L’idée est donc d’aller plus loin en terme de redistribution secondaire des richesses. Au lieu de verser des aides différentes à chacun (Allocations familiales, chômage,...), Ferry propose de verser à chaque citoyen un revenu de base, quelle que soit sa situation, « *riches ou pauvres, actifs ou chômeurs, étudiants ou retraités* »⁸. Il n’est pas question d’un revenu minimum, type Revenu Minimum d’Insertion (R.M.I.), mais bien d’un revenu décent, suffisant pour vivre. Libre à chacun de travailler pour compléter ce revenu de base, qui de toute façon leur est accordé.

Par cette proposition, Ferry souhaite libérer les hommes de la contrainte du travail, afin que le travail devienne véritablement un droit. La dissociation entre revenu et travail serait alors totale. Pour lui, on pourrait ainsi parler d’un droit de choisir de travailler, ce qui donnerait une valeur morale véritable au fait de travailler pour le service des autres, pour l’amélioration de la société et pour son accomplissement personnel, mais plus parce qu’il faut bien vivre. Libéré de la pression qui s’exerce aujourd’hui sur lui, le citoyen pourrait choisir beaucoup mieux son emploi, et il ne serait plus en position de faiblesse par rapport à un employeur tout puissant.

La proposition radicale de Jean-Marc Ferry nous oblige à nous interroger sur l’importance du travail dans notre société. Même si cette idée peut sembler à première vue intéressante, il n’en est pas moins vrai que la mesure proposée par Ferry se trouve confrontée à de nombreuses difficultés.

⁷ FERRY Jean-Marc, *L’Allocation universelle*, Cerf, 1995, p. 7

⁸ *ibid.*, p. 7

Tout d'abord, le principe de l'allocation universelle va à l'encontre de la perception majoritaire que nous avons aujourd'hui du travail : outre que le travail occupe depuis longtemps une place prépondérante comme structurant de la société, sa pénurie n'a fait que renforcer sa valeur. La problématique aujourd'hui est bien de trouver du travail pour tous et chacun, et non pas à une révolution sociale qui replacerait le travail dans une position secondaire.

Ensuite, la faisabilité de cette mesure est réellement en question, d'un point de vue strictement économique d'abord, mais aussi, et c'est le plus important, d'un point de vue éthique. En effet, cette mesure ne serait viable que si elle était appliquée au niveau mondial, faute de quoi le pays qui se risquerait à la mettre en place se trouverait rapidement submergé par l'immigration et les demandes de naturalisation. De plus, à partir du moment où on parle de "revenu de citoyenneté", cela signifie qu'il n'est versé qu'aux citoyens. Quels sont donc les critères de citoyenneté à mettre en œuvre ? Et qu'en est-il de ceux qui ne répondent pas aux critères ? Ils se retrouvent sur notre sol sans aucun revenu, autre que celui procuré par leur travail, et ils se trouvent obligés d'accepter, eux, les travaux ingrats que les citoyens ont refusés... ? Qui voudrait vivre dans une telle société ségrégationniste ? Aujourd'hui les travaux les plus pénibles sont déjà pour une part assumés par des personnes d'origine étrangères, qui sont obligées d'accepter ces emplois peu gratifiants et peu rémunérateur : il est nécessaire de faire en sorte d'améliorer leur situation, et l'allocation universelle risquerait d'aggraver cet état de faits.

L'allocation universelle de Jean-Marc Ferry se révèle donc aujourd'hui une proposition intéressante qui, malgré qu'elle soit inapplicable et quelque peu utopique, à l'intérêt de nous faire réfléchir sur le rôle et la place du travail dans nos sociétés, en brisant le tabou du revenu accordé sans travail. Ainsi, même si le travail en tant que valeur structurante de la société semble remis en question, il semble bien que sa relégation radicale au rang d'activité secondaire, déconnectée de la rémunération, ne soit pas une solution acceptable, économiquement et philosophiquement parlant. Vers quelle direction se tourner alors ? Il semble bien que la pensée de Hannah Arendt apporte un éclairage indispensable sur la question du travail.

III.2. Retour sur la pensée d'Hannah ARENDT

Comme le dit le père F.-X. Dumortier dans son article, « *Qui veut affronter et "penser" les événements qui ont façonné notre temps et qui nous touchent au plus vif de notre humanité – la question du travail et le problème du chômage sont de ceux-là – ne peut manquer de rencontrer sur son chemin de réflexion Hannah Arendt.* »⁹

C'est dans son ouvrage *Condition de l'homme moderne* que Hannah Arendt développe sa réflexion sur le travail. Afin de mieux comprendre le travail, elle le replace dans le cadre de la *vita activa*, qui désigne trois activités humaines fondamentales : le travail, l'œuvre et l'action. Le travail relève de la nécessité, car l'homme doit travailler pour produire de quoi vivre : il est un *animal laborens*. L'œuvre, au contraire, distingue l'homme de l'animal, car il fabrique des objets qui révèlent sa capacité à maîtriser la nature : il est *homo faber*. L'action est action de l'homme sur l'homme : elle est langage, parole, communication.

Quand Hannah Arendt parle de *vita activa*, c'est aussi en référence à la *vita contemplativa*. Pour elle, alors qu'au cours de l'histoire la *vita activa* a toujours été pensée comme un mode de vie subordonné et inférieur à la *vita contemplativa*, la modernité a renversé cette situation : elle a donné

⁹ DUMORTIER François-Xavier, *Hannah Arendt et le travail – Penser ce que nous faisons*, in *Christus*, n°161 (janvier 1994), p. 17

primauté à la *vita activa* sur la *vita contemplativa*, au point de vider cette dernière de tout sens. Au sein de la *vita activa*, ce renversement s'est traduit par la "glorification" du travail et sa domination incontestée sur l'œuvre et l'action.

Les craintes formulées par Hannah Arendt dans les années 1960 semblent encore plus d'actualité aujourd'hui : « Elle craint que le "travail" ne désigne toute la condition incarnée de l'homme, et que cette activité livrée à elle-même ne devienne insignifiante au sens propre du terme, car asservie au cycle sans fin de produire pour consommer et de consommer pour produire. »¹⁰ En effet, Hannah Arendt s'inquiète de la domination du travail : il est absolument nécessaire de conserver l'équilibre entre les trois dimensions de la *vita activa*, équilibre qui est alors source de dynamisme. De plus, il ne faut pas négliger de se poser la question de la place dans notre société de la *vita contemplativa*. Reste que pour Hannah Arendt, l'homme ne peut acquérir la liberté par le travail, ce dernier étant toujours lié à la nécessité, mais par l'action. Ainsi, c'est bien par Hannah Arendt que c'est amorcé le mouvement de remise en cause de la place prédominante du travail.

Mais aujourd'hui, où en sommes-nous de la place du travail ? Peut-il être remplacé par une autre valeur et relégué à un plan subalterne ?

III.3. Un travail à repenser, mais qui reste indispensable

La vision qu'a eu l'homme du travail au cours de l'histoire a été fortement marquée par les évolutions sociales et économiques : les Grecs de l'Antiquité associaient le travail à l'esclavage, ce qui ne pouvait que leur donner une vision bien particulière de cette activité.

Aujourd'hui, et depuis plus d'un siècle, le travail est devenu la condition majeure d'appartenance à la société et d'identification dans cette société, et les personnes exclues du travail se retrouvent ainsi quasiment exclues de la société, même si cette dernière met en place des systèmes de compensation qui permettent que la rupture ne soit pas complète. Avoir un travail, c'est avoir une identité sociale, et un revenu qui permet d'être acteur de cette société, qui se construit autour du modèle production-consommation. Cette place prépondérante du travail comme intégrateur social unique est peut-être à l'origine des difficultés actuelles, et l'impossibilité à trouver des solutions au problème du chômage et de l'exclusion vient peut-être de ce que nous n'osons pas remettre en question cette place héritée de la philosophie de Hegel et de Marx. En effet, toute activité sociale se vit aujourd'hui sur le mode du travail, et donc de la rentabilité. Le lien qui se distend entre le revenu et le travail ouvre la voie à la remise au premier plan d'activités qui, bien que non rentables d'un strict point de vue économique, sont extrêmement profitables à la société. On peut penser aux services aux personnes, aux activités caritatives, au soutien familial, ... qui aujourd'hui se vivent sous le mode du bénévolat.

Des expériences existent déjà qui vont dans ce sens. Permettre à un parent (homme ou femme) d'arrêter de travailler pour élever ses enfants tout en lui assurant un revenu, c'est le but du congé parental d'éducation. Et on voit aussi que nombreux sont les parents bénéficiant de ce congé qui ne limitent pas leur activité à l'éducation de leurs enfants, mais qui s'engagent dans des activités associatives, qui leur permettent de garder un lien social. De fait se trouvent ainsi rémunérés des activités économiquement non rentables mais qui s'avèrent utiles sinon indispensables à la bonne marche de la société. On se rend compte qu'il est possible de créer du lien social autrement que par le travail. Ainsi, la place première du travail se trouve relativiser. Mais ce mouvement en est encore au stade embryonnaire.

¹⁰ *ibid.*, p. 25

Malgré ces changements profonds, un point reste aujourd'hui incontestable : le travail est un élément constitutif indispensable de l'homme en tant que médiateur entre l'homme et le monde et entre l'homme et l'homme, même s'il n'est pas le seul. Il est aussi le commencement du processus de formation de soi et de la culture, comme l'ont soutenu les philosophes modernes et la doctrine sociale de l'Église catholique.

Nous pouvons aussi discerner le rôle du travail dans la place qu'il tient dans les projets de vie de nos contemporains. Chaque personne a comme projet de réussir sa vie, et le travail fait le plus souvent partie de ce projet, aux côtés de la vie familiale et des projets liés à une passion ou à un loisir particulier. Il est bien ancré dans les mentalités actuelles qu'il ne peut être question de réussite de vie sans réussite professionnelle, alors que l'échec d'une vie familiale ou de couple est beaucoup plus facilement considéré comme secondaire. La réussite sociale est d'abord et avant tout une réussite professionnelle, une réussite dans le travail.

Enfin, malgré tout ce qu'a pu écrire Jean-Marc Ferry, il faut rester très prudent sur les mécanismes de redistribution secondaires du revenu : le danger existe bel et bien d'entretenir toute une frange de la population dans une attitude passive et assistée, à partir du moment où la redistribution se ferait sans aucune condition ni contrepartie.

Conclusion

DES PISTES À EXPLORER...

Que pouvons-nous conclure de tous ces éléments ? Tout d'abord, il est absolument indispensable de conserver au travail sa place prépondérante pour assurer la subsistance du plus grand nombre. Des mécanismes de redistribution secondaire, de compensation de solidarité sont également indispensables, afin de lutter contre l'exclusion sociale et la marginalisation de ceux qui sont privés de travail ou de rémunération suffisante.

Un important axe de recherche est dans le secteur non "mécanisable" par excellence qu'est le service aux personnes. C'est dans ce secteur qu'existe la plus grande marge de manœuvre quant à la création de nouveaux emplois. Comme le dit Jean-Yves Calvez : « *La plus grande partie des emplois concerneront demain ces services que nous nous rendons les uns aux autres.* »¹¹ L'exploitation de ce gisement d'emplois nécessitera de régler plusieurs problèmes, à commencer par la rentabilité, ou la solvabilité de ces emplois. Il s'agit de faire prendre conscience de la valeur des services, à égalité avec les produits. Actuellement, une grande partie de ces emplois sont hors du circuit concurrentiel puisqu'ils sont financés par la Sécurité Sociale ou les Conseils Généraux, comme c'est le cas pour les soins et les aides ménagères à domicile pour les personnes âgées dépendantes. La question n'est pas de chercher à introduire ces emplois dans le champ de la concurrence, mais à réfléchir à la pérennisation de leur financement, qui bien souvent ne peut être assuré par les personnes en ayant besoin : nous rentrons là encore dans le cadre des mécanismes de compensation solidaire.

Quoi qu'il en soit, le travail reste pour l'homme le lieu privilégié de la personnalisation, qu'il s'agisse d'un travail rémunérateur ou non. En effet, il ne peut être que profitable à l'homme et au travail lui-même de distendre un tant soit peu le lien entre travail et revenu de subsistance. Le travail demeure activité médiatrice, lutte et même fatigue, mais aussi expression. C'est le travail qui est au fondement de la construction de soi, et donc de la culture. Il ne peut être question de pur idéalisme pas plus qu'il ne peut être question de fonder une civilisation sur le loisir ou le temps libre, même si la place hégémonique occupée jusqu'alors par le travail est à réévaluer.

Reste que reconnaître cette valeur inaltérable au travail rend encore plus vive la question de l'exclusion par le chômage, avec les dérives actuelles de la mise en avant de la notion d'"employabilité". La croissance économique, si elle se confirme, ne permettra pas de réintégrer ces exclus dans le monde du travail, si l'on ne développe pas la notion d'entreprise citoyenne, où la priorité n'est pas seulement aux bénéficiaires des actionnaires, et où c'est la "Ressource Humaine" qui est mise au-dessus de toutes les autres ressources.

¹¹ CALVEZ Jean-Yves, *op. cit.*, p. 103